

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 9 janvier 2013

La transition énergétique : 2020-2050, un avenir à bâtir, une voie à tracer

Déclaration du groupe de la CGT-FO

Cet avis, initié début 2012, s'inscrit, au moins en termes de calendrier, dans le « débat national sur la transition énergétique » organisé par les pouvoirs publics. On doit donc souhaiter que cet avis et les positions exprimées par nos groupes respectifs servent de base ou d'appui à ce débat.

En premier lieu, le groupe FO se félicite que cet avis soit examiné conjointement avec celui consacré à l'efficacité énergétique, les priorités comme les orientations en matière de transition énergétique dépendront, en effet, des performances des politiques conduites en matières d'efficacité énergétique.

FO tient aussi à souligner l'intérêt que représente le présent avis pour la revue large, mais précise et raisonnée, de la problématique et des enjeux des questions de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'évolution du *mix* énergétique avec le développement des EnR et la place du nucléaire, de sobriété énergétique, d'impacts économiques et sociaux, d'articulation et de rôle de la politique nationale avec les niveaux européens et internationaux.

Sur des questions extrêmement sensibles, FO appuie que l'on appelle à des débats et études affinées permettant d'en préciser les contenus, d'en évaluer les impacts, les conséquences et la faisabilité. Cela vaut, notamment, pour le concept de sobriété énergétique, pour le coût et l'accès à l'énergie pour les ménages, et pour l'emploi, sujet sur lequel les chiffreages sont nombreux mais extrêmement divergents, affaiblissant ainsi toute prospective sûre aujourd'hui. On ne doit cependant pas se réduire à « limiter les destructions d'emplois » et FO tient une nouvelle fois à insister pour que les enjeux environnementaux soient considérés et abordés comme une source de croissance productive d'emplois de qualité.

Pour FO, il importe que l'ensemble de la chaîne de production et d'utilisation des énergies soit prise en compte, afin d'assurer une évolution qui constitue un progrès égalitaire de bien-être pour toutes et tous, à l'échelle de chaque pays comme au niveau de la planète, et tout en faisant face aux enjeux environnementaux, permette de mettre fin à la précarité énergétique.

Face à l'enjeu climatique mondial, les mesures d'adaptation doivent s'ajouter aux mesures d'atténuation. Le groupe FO partage cette approche.

Concernant les émissions de CO₂, la France a atteint son objectif à court terme, elle s'est engagée aux niveaux européen et international sur des objectifs ambitieux à moyen et long termes. Le groupe FO soutient, avec l'avis, que la France joue un rôle moteur à ces niveaux.

Le chapitre sur le *mix* énergétique et sur le nucléaire présente tous les aspects de la question, et met en perspective les arguments, tant positifs que négatifs. Ainsi, le groupe FO approuve que les questions d'indépendance, les coûts, les risques, les déchets, les emplois, la sous-traitance n'aient pas été esquivés. Les débats de la section ont été nourris sur ce point. Pour le groupe FO, le débat sur les EnR et l'évolution du *mix* énergétique ne saurait impliquer l'objectif d'un abandon de la filière nucléaire, qui reste une filière d'avenir.

Pour le groupe FO, il est important de souligner, comme le fait l'avis, la place de l'État comme responsable de la cohérence nationale de la politique climat-énergie. Cette cohérence doit être assurée aussi dans la mise en œuvre de ces politiques par les niveaux territoriaux, le principe systématique de décentralisation ne pouvant conduire à la déresponsabilisation des politiques nationales.

Sous le bénéfice de ces observations, le groupe FO a voté l'avis.